



CONTRIBUTION ECRITE TRANSMISSION DES PETITIONS DES ENTREPRISES

L'UPE 06 et les chefs d'entreprise, soucieux de trouver une solution à la paralysie du réseau routier et de préserver l'attractivité du territoire, se mobilisent aux côtés des syndicats de branches professionnelles et de la CCI en faveur du contournement routier de Nice, en participant activement au débat public, et en rédigeant un cahier d'acteur, Forte de ses 40 syndicats professionnels, l'UPE 06 abrite le MEDEF 06 et la CGPME 06, représente plus de 9 500 entreprises sur le département et gère plus de 700 mandats électifs ou désignés.

Elle souhaite donc faire entendre la voix de l'ensemble des entreprises du département, quelle que soit leur activité ou leur taille, mais aussi de leurs personnels et de leurs clients, en faveur de ce projet qui est un enjeu vital pour l'économie du département.

Le constat :

l'A8 est l'autoroute la plus circulée de France, avec un taux moyen d'accidents supérieur de 2,5 à la moyenne nationale.

Une croissance soutenue de la population (95% sur le littoral, et 2/3 de la croissance démographique des années 90 dans le Moyen pays et à l'ouest du Var.)

Ce qui génère des problèmes fonciers, des difficultés d'accès au logement, un habitat de plus en plus éloigné des zones d'emplois.

A l'horizon 2020, malgré les transferts vers d'autres modes de transport, la circulation routière continuera d'augmenter, et faute d'infrastructures nouvelles l'A8 sera totalement saturée.

Comme le révèle le dossier du contournement routier de Nice, établi par la DDE, il s'avère que la création d'emplois à l'année a été plus forte que prévue, ce qui est une excellente chose mais qui se traduit cependant par **un besoin accru de déplacements domicile-travail.**

De plus, cette dynamique ne peut être que confortée par la **labellisation**, le 12 juillet dernier (par le Comité Interministériel de l'Aménagement du Territoire) **des pôles de compétitivité dans lesquels la Côte d'Azur est impliquée** : des exonérations, des subventions et des lignes de crédit à la clef pour l'innovation et surtout, une dynamique entretenue pour notre Département.

Cette dynamique doit être accompagnée, et nous sommes confrontés à des limites liées aux difficultés de transport et de déplacement.

L'autre élément primordial pour accompagner le développement économique, c'est l'habitat qui est aussi un vecteur important du développement durable de la Côte d'Azur.

La situation est tellement critique aujourd'hui, que les actifs sont obligés de se loger de plus en plus loin du littoral, loin de leur lieu de travail. Cela implique des besoins en déplacements plus importants.

La démarche entreprise va dans le bon sens mais les solutions seront longues à mettre en œuvre.

On peut donc penser que la problématique logement/transport va s'accroître encore davantage dans les années à venir avec la croissance démographique qui s'est avérée, sur ces dernières années, plus élevée que celle projetée dans la DTA.

Le projet de contournement routier de Nice est donc essentiel pour répondre à ces besoins de déplacements.

L'UPE 06 soutient la solution longue car elle présente plusieurs avantages.

La solution longue : 28 Km dont 24 km de tunnels et 2 Km de viaducs

Coût 2.4 milliards d'euros

Dédoublage en souterrain des Bréguières à Nice-Est, échangeurs à Sophia-Antipolis et à St Isidore, demi-échangeur à Nice- Est.

1) sur le plan de la circulation, elle permet :

- une meilleure fluidité des déplacements d'Est en Ouest,
- une amélioration sensible de la desserte de Sophia-Antipolis
- le maintien en l'état du projet d'échangeur de Biot sur l'A8 pour la desserte d'Antibes/Juan les Pins, qui doit être mis en service à court terme.

2) la solution longue génère également un moindre impact sur l'environnement :

- elle peut être plus enterrée que la solution courte, avec un impact plus limité au passage des vallons.
- elle permet une meilleure insertion dans l'environnement du nouvel échangeur de Sophia-Antipolis.
- elle déleste le réseau Est/Ouest sur une plus grande longueur que les autres solutions. Les reports de trafic générés soulagent d'autant les autres axes (A8, RN7, RN 98) qui passent au cœur des villes ou en bord de mer.

L'UPE 06 avec les Syndicats de branche adhérents s'est mobilisé pour faire signer des pétitions aux entreprises du département : plus de 700 signataires* se sont exprimés pour soutenir son action et dire « Stop » à la paralysie du réseau autoroutier en se prononçant en faveur de la solution longue !

**liste des signataires consultable à l'UPE 06*